SOCIETE DES AÉROPORTS DU BÉNIN & AÉROPORT DE COTONOU
Le C/CCMP
Sabirou SOUMANOU DJARA
11/12/2024

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN

Objet : Gardiennage et surveillance des sites, bâtiments et installations techniques de la Société des Aéroports du Bénin
(Accord-cadre à marchés subséquents de 03 ans : 2025-2026-2027)

Référence de l'AAO : S_DEM_85538

BON À LANCER du 11/12/2024

Avis N°: 2024/ 000878 **/SAB/COO/CCMP/DO-PRMP/SPMP**

Identification de la procédure :

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société des Aéroports du Bénin publié sur le portail web des marchés publics le 22 mars 2024 et actualisé le 06 décembre 2024.

2. La Société des Aéroports du Bénin a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Conseil d'Administration, afin de financer les travaux d'entretien des infrastructures aéroportuaires conformément aux normes et standards internationaux et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Accord-cadre à marchés subséquents de 03 ans : 2025-2026-2027 relatif au Gardiennage et surveillance des sites, bâtiments et installations techniques.

3. La Société des Aéroports du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de gardiennage et de surveillance de ses sites, bâtiments et installations techniques.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

✓ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une agence spécialisée dans le domaine du gardiennage et surveillance des infrastructures publiques **(Joindre le RCCM) ;**

- Disposer d'une autorisation d'exercice du ministère de l'intérieur et de la sécurité publique **(à joindre à l'offre) ;**

- Disposer des matériels nécessaires spécifiés au point 6 de la Sous-section C. : Critères d'évaluation et de qualification ;

- Disposer du personnel minimum exigé au point 5 de la Sous-section C. : Critères d'évaluation et de qualification, ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine du gardiennage **(joindre les diplômes ainsi que les attestations de travail, curricula vitae du personnel minimum exigé ainsi que l'engagement à exécuter les prestations)** ;

BON À LANCER

✓ **Exigences financières :**

- Joindre une assurance responsabilité civile couvrant l'ensemble des risques associés à l'exécution des prestations de surveillance et de gardiennage ;

- Fournir le bilan d'ouverture (entreprise de moins d'un an d'existence) et les états financiers des années d'existence (entreprise de moins de trois ans d'existence) ;

- Fournir une attestation de capacité financière à hauteur de 50% du montant de l'offre financière délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin prouvant que le soumissionnaire dispose ou peut bénéficier de crédits bancaires pour exécuter les prestations.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. **Le délai de validité de l'accord cadre est de trois (03) ans.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 11/12/24.....Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *d*e **la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne et la poste normale Ce dossier peut être téléchargé sur le site web *www.aeroportdecotonou.bj ou* obtenu par

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP, Mohamed BONI BIAO, Email : mbonibiao@sab.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics **de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande** de 08 heures 30 à 12 heures 00 et de 13 heures 30 à 17 heures00 tous les jours ouvrables (lundi au vendredi) et/ou sur le site web : www.aéroportdecotonou.bj

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) <u>Pour les anciennes entreprises ou celles ayant plus de trois (03) années d'existence</u> :

✓ **Exigences techniques et expériences** :

- Être une agence spécialisée dans le domaine du gardiennage et surveillance des infrastructures publiques **(Joindre le RCCM) ;**
- Disposer d'une autorisation d'exercice du ministère de l'intérieur et de la sécurité publique **(à joindre à l'offre) ;**
- Disposer des matériels nécessaires spécifiés au point 6 de la Sous-section C. : Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du personnel minimum exigé au point 5 de la Sous-section C. : Critères d'évaluation et de qualification, ayant au moins trois (03) années d'expérience dans le domaine **(joindre les diplômes ainsi que les attestations de travail, curricula vitae du personnel minimum exigé ainsi que l'engagement à exécuter les prestations)** ;
- Avoir réalisé au moins un (01) marché de gardiennage au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022, 2021) ; **(Prouver par les pages de garde, pages portant l'objet et les montants et page de signature du contrat et les attestations de bonne fin d'exécution)**

✓ **Exigences financières :**

- Joindre une assurance responsabilité civile couvrant l'ensemble des risques associés à l'exécution des prestations de surveillance et de gardiennage ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021), un chiffre d'affaires moyen égal à 50.000.000 FCFA.

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence</u>

BON À LANCER